

## Editorial

Le 4 novembre dernier, jour de grève nationale dans la construction, les syndicats ont souhaité montrer aux patrons et au peuple suisse leur force et leur capacité à rassembler.

Les médias ont largement fait écho de ces manifestations en leur donnant un caractère particulier, souvent en relevant de manière lacunaire la situation.

Les entrepreneurs n'ont jamais renoncé à leurs engagements. Ils ont eu simplement le tort de rendre attentif leurs partenaires syndicaux qu'avec une rente représentant le 97 % du dernier salaire brut, la pérennité de l'institution ne pouvait être garantie à moyen terme. Faisant la sourde oreille aux propositions des entrepreneurs, les syndicats préféraient organiser la grève et deux jours plus tard accepter les propositions des entrepreneurs!

Les médias ont présenté cet accord comme un succès remporté grâce à la grève. Même si nous ne partageons pas cette vision des choses, nous sommes heureux de l'issue des négociations pour le personnel de nos entreprises, il le mérite.

La paix retrouvée permettra d'affronter les difficultés des mois à venir avec calme, avec l'espoir de trouver du travail pour tous les collaborateurs. ■

**Jean-Daniel Wicht**

## Message du Président

**“La vie est un long fleuve tranquille”**

**P**our notre époque qui a érigé l'urgence et l'excitation en mode de vie, le temps qui passe introduit un élément certes contraignant, mais néanmoins terriblement rassurant, rassurant comme ces fêtes qui sont autant de repères et de points fixes dans notre vie de plus en plus débridée.

A la veille de Noël et du début de l'année 2003, j'aimerais laisser à plus tard les bilans et les rapports; il sera toujours temps d'aligner des chiffres.

Pour moi, cette fin d'année est en premier lieu une période de reconnaissance envers tous ceux qui ont fait que le secteur de la construction a pu remplir, vis-à-vis de la société, les tâches qui lui ont été confiées.

Cette année encore, nous avons édifié et entretenu des habitations, des écoles, des commerces, enfin toutes ces constructions qui permettent aux hommes de vivre et de travailler à l'abri et en sécurité, ces constructions qui satisfont un des besoins vitaux de l'humanité, et ce depuis le début de son histoire.

Nous avons construit et maintenu des routes, des canalisations, tous les éléments qui permettent de communiquer, d'échanger et de commercer, éléments sans lesquels toute forme de société organisée serait impossible.

Je me dois donc tout d'abord de remercier toutes les personnes qui travaillent sur les chantiers, car se sont eux qui sont directement aux prises avec le terrain et les conditions que

nous impose la nature. Leur travail est difficile et l'introduction de la retraite anticipée est une juste reconnaissance de leur engagement envers la société.

Merci également à mes collègues entrepreneurs et à tous ceux qui les assistent dans la gestion et l'organisation de leur travail. Je souhaite simplement que la pression d'une économie basée de plus en plus sur l'argent vous permette encore de respecter comme jusqu'à maintenant la qualité de votre travail et le respect de vos clients.

Un président sans ses collaborateurs est comme un naufragé sur une île déserte. Mes remerciements vont à toute l'équipe de la FFE. Le travail effectué pour la gestion de l'association, pour la formation, et pour la tenue de tous les secrétariats est exemplaire et je pense que nos membres ont l'assurance d'être bien défendus et de bénéficier de conseils précis et complets.

Après ces moments qui devraient nous permettre de laisser de côté tous les soucis pour profiter de la douceur de notre foyer, je souhaite à chacun de recommencer une année 2003 pleine de succès et de bonheur.

Surtout, n'oubliez pas que le Temps, et pour autant que nous y mettons un peu du nôtre, efface et même embellit toutes les mauvaises expériences. Au sortir d'une difficulté, il est magnifique de constater que les amis, que les beautés du monde sont toujours présents, prêts à remplir votre cœur de bonheur et de paix. ■

**Luc Pasquier**

**Bonnes fêtes**



## Tout pour la construction

HG COMMERCIALE  
Matériaux de construction

SPONAGEL  
Carrelages

HG COMMERCIALE  
Rte André-Piller 29, Zone Industrielle 3, 1762 Givisiez, Tél. 026 460 81 60, Fax 026 460 81 69

### Das Wort vom Präsidenten

#### "Das Leben ist ein langer stiller Fluss"

Für unsere Zeit, in welcher Notfälle und Aufregung in unseren Lebensstil gehören, führt die Zeit zwingende doch sehr zuversichtliche Elemente ein. Zuversichtlich wie die kommenden Festtage, welche Anhalts- sowie feste Punkte in unserem immer ungezügelterm Leben sind.

In der Vorweihnachtszeit und am Jahresanfang, möchte ich die Bilanzen sowie die Rapporte für später reservieren; es wird dann wieder früh genug Zeit, um dieses Thema anzuknüpfen.

Für mich ist das Jahresende die Periode der Dankbarkeit gegenüber allen, die im Bausektor verschiedene Aufgaben für den Verband erfüllt haben.

Auch dieses Jahr haben wir Wohnungen, Schulen Geschäfte erbaut; d.h. alle Konstruktionen, welchen Leuten erlaubt im Schutz und in Sicherheit zu leben. All diese Konstruktionen, welche alle vitalen humanitären Bedürfnisse befriedigen und dies seit Anfang ihrer Geschichte.

Wir haben Strassen, Kanalisationen, alle Elemente, welche erlauben zu kommunizieren, austauschen und zu handeln, gebaut und unterhalten. Elemente, die ohne jegliche Form von organisierter Gesellschaft unmöglich wäre.

Als erstes möchte ich alle Personen bedanken, welche auf den Baustellen arbeiten, denn sie sind direkt von den Konditionen, welche uns die Natur aufzwingt, betroffen. Ihre Arbeit ist hart und die frühzeitige Pensionierung wird für sie eine

richtige Anerkennung gegenüber den ausgefüllten Verpflichtungen sein.

Danke ebenfalls an meine Kollegen im Bauwesen sowie auch denjenigen, die sie zur Geschäftsleitung unterstützen. Ich hoffe nur, dass Ihnen der wirtschaftliche Druck, welcher immer mehr auf Geld basiert ist, weiterhin Arbeitsqualität und Respekt von Personen erlaubt.

Ein Präsident ohne seine Kollegen ist wie ein Schiffbrüchiger auf einer einsamen Insel. Meinen Dank geht an das Team des FBV. Die ausgeführte Arbeit für die Geschäftsführung, Ausbildung sowie auch für die Leitung aller Sekretariate ist beispielhaft. Ich bin überzeugt, dass unsere Mitglieder die Versicherung haben, gut verteidigt zu werden sowie genaue und komplette Ratschläge erhalten.

Nach all dieser Zeit, wo wir unsere Sorgen zur Seite stellen sollten, wünsche ich jedem ein vom Erfolg und Glück

gezeichnetes Jahr 2003.

Vergessen Sie nicht, dass die Zeit die schlechten Erfahrungen beseitigen und verschönern. Von einer Schwierigkeit herauskommend ist es schön festzustellen, dass die Freunde sowie auch die Schönheiten der Welt immer noch existieren und bereit sind, Ihr Herz mit Glück und Frieden zu erfüllen. ■

**Luc Pasquier**

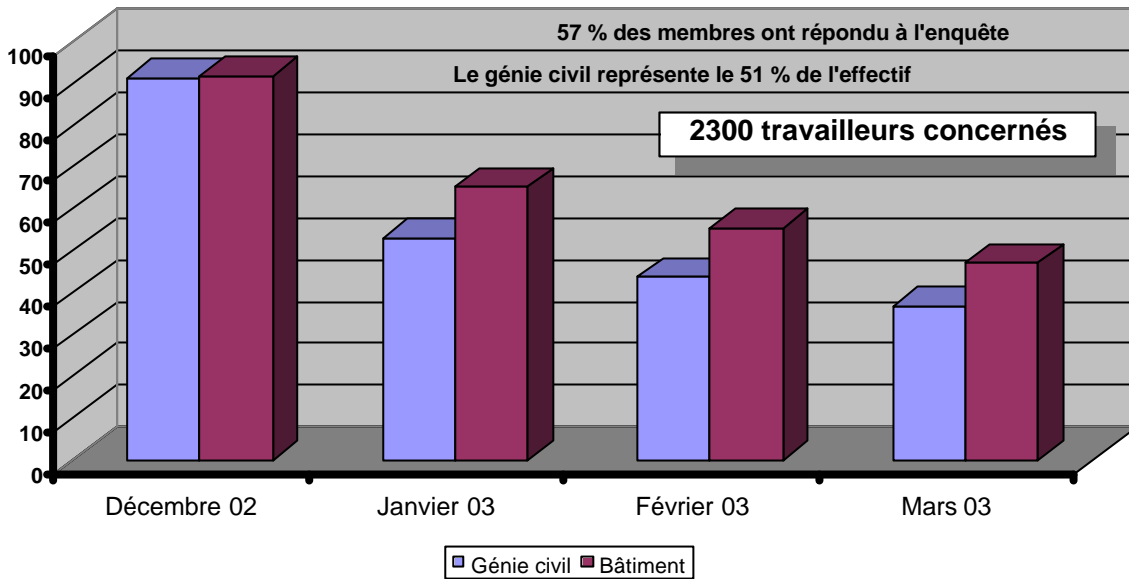
### Réserves de travail

Le 7 novembre dernier, en vue de la rencontre entre le Bureau de la FFE et Monsieur Claude Lässer, Directeur des travaux publics du Canton de Fribourg, nous avons questionné nos membres sur leurs réserves de travail. L'enquête portait sur l'effectif du personnel occupé durant le premier trimestre 2003. Force est de constater que les réserves de travail sont

## A vos agendas

- 15.01.03** Colloque sur les marchés publics, Fribourg EIAF
- 20.02.03** Cours de vente à Givisiez, secrétariat FFE
- 19.03.03** Séminaire "Défauts dans la construction" à Fribourg
- 13.05.03 Comité FFE, Givisiez
- 21.05.03 Assemblée des délégués SSE
- 12.06.03** Assemblée générale ordinaire FFE, Broye
- 20.06.03 Assemblée générale HG Commerciale et SSE à Genève
- 04.09.03 Sortie des membres de la FFE
- 11.11.03 Comité FFE, Givisiez
- 26.11.03 Assemblée des délégués SSE
- 27.11.03 Assemblée des délégués SSE
- 11.12.03** Assemblée générale extraordinaire FFE, Fribourg

**RESERVES DE TRAVAIL DES MEMBRES FFE AU 12.11.2002**  
EN POURCENT DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS



incroyablement faibles. La construction tourne à nouveau au ralenti. Des projets importants, comme la A189, sont retardés! Les communes fribourgeoises peinent à investir dans la construction ou dans la rénovation de leur parc immobilier et routier.

Pourtant l'acceptation par le peuple vaudois du projet de métro M2, la délivrance du permis de construire de Gottéron Village par le préfet de la Sarine, les taux d'intérêts des hypothèques, sont autant de signes positifs qui devraient engendrer une certaine sérénité, dans tous les cas une confiance en l'avenir.

Les premiers mois de l'année seront certainement difficiles, preuve en est le graphique illustrant les réserves de travail du premier trimestre.

Un merci à toutes les entreprises qui ont participé à ce sondage, soit plus de la moitié de nos membres, pour un effectif d'environ 2300 travailleurs. Grâce à vos réponses, nous pouvons affirmer que le résultat du sondage est représentatif de la situation du marché dans le Canton de Fribourg. ■

**JDW**

**Arbeitsreserven**

**L**etzten 7. November haben wir, gemäss Begegnung der Büro-Mitglieder des FBV und Herrn Claude Lässer, Direktor der Baudirektion des Kantons Freiburg, unseren Mitglieder die Frage über die Arbeitsreserven gestellt. Die Umfrage betraf das Personal, welches für das 1. Trimester 2003 angestellt ist. Es ist festzustellen, dass die Arbeitsreserven gering sind. Das Baugewerbe geht im lahmen Schritt weiter. Wichtige Projekte wie die A189 sind verzögert. Die Freiburger Gemeinden sind nicht bereit, in ihre Immobilien sowie Strassen zu investieren.

Doch sollte, nach Annahme des waadtländer Volkes des M2

Projektes, das von Gottéron-Village vom Oberamtmann des Saanebezirkes, die Hypothekarzinsen, Positives für die Zukunft hervorkommen. Die ersten Monate des Jahres werden sicher schwierig werden, wenn man die Statistik der Arbeitsreserven des 1. Trimesters anschaut.

Ein herzliches Dankeschön an alle Unternehmen, welche an dieser Umfrage teilgenommen haben, d.h. mehr als die Hälfte unserer Mitglieder und dies für ein Effektiv von mehr als 2300 Arbeiter. Diesbezüglich können wir ein genaueres Resultat über die Situation des öffentlichen Marktes im Kanton Freiburg hervorheben. ■

**JDW**



De grands chantiers sont annoncés dans le canton !

(photo JDW)

**BOSCH****METABO**

LES OUTILS DE PRO CHEZ VOTRE SPECIALISTE

**Commerce de fer  
fribourgeois SA**Rue de Lausanne 85  
Tél. 026 / 351 67 67Route des Daillettes 13-15  
1701 Fribourg Tél. 026 / 422 77 77**Places de stage**

**V**ous avez été nombreux à répondre à notre enquête du 8 octobre 2002 concernant les places de stages disponibles dans les entreprises de construction du canton de Fribourg. Ce ne sont pas moins de 90 places de stage que notre association peut offrir aux jeunes des cycles d'orientation.

Nous allons, dans le cadre de la promotion des métiers du bâtiment, prendre contact avec les orienteurs professionnels et soumettre l'offre de la Fédération.

Nous allons également approcher les cycles d'orientation du canton pour qu'ils nous donnent la possibilité, régulièrement, d'informer les élèves de deuxième année sur les perspectives, les possibilités de formation et les filières du génie civil et du bâtiment dans le canton de Fribourg.

C'est en nous engageant dans cette voie que nous pourrons à l'avenir convaincre encore des jeunes gens d'effectuer un apprentissage dans l'un de nos métiers. L'avenir de notre profession et le maintien de notre savoir-faire passent par ce genre d'actions! ■

**JDW****Plätze für ein Praktikum**

**S**ie waren zahlreich, um an unserer Umfrage vom letzten 8. Oktober betreffend Plätze für ein Praktikum in den verschiedenen Bauunternehmen des Kantons Freiburg zu antworten. Es sind nicht weniger als 90 Plätze frei, welche unser Verband den Jungen der Orientierungsstufe vorweisen

*können. Wir werden mit den verschiedenen Orientierungsleiter aller Schulen Kontakt aufnehmen, damit sie den 2. Klässler jeweils über den neusten Stand der Berufe im Hoch- und Tiefbau im Kanton Freiburg informiert werden.*

*Wenn wir in diesem Schritte weitermachen, kann es nur von Vorteil sein, später immer noch junge Leute für diese Berufe zu erwerben.*

*Nur mit solchen Aktionen können wir die Zukunft für unseren Beruf weitersichern. ■*

**JDW****Cours de cariste**

**D**ans la même enquête, nous avons souhaité connaître votre intérêt à former les employés de vos dépôts d'entreprise à l'utilisation des élévateurs à fourche. Ces

personnes, également appelées caristes, pourraient ainsi obtenir un permis confirmant la réussite de la formation au même titre que les grutiers. Ces connaissances élémentaires doivent également permettre d'améliorer la sécurité au sein de l'entreprise lors de la manutention des charges.

Selon vos réponses, vous manifestez un intérêt pour former 30 employés dans l'utilisation de ces engins.

Nous allons prendre les contacts nécessaires, au début de l'année 2003, afin de définir l'organisation, la durée et le coût de cette formation. De plus amples informations et une proposition concrète vous parviendront ultérieurement. ■

**JDW****Hochstapler-Kurs**

**I**n der gleichen Umfrage wollten wir wissen, welches Ihr Interesse für einen Hochstapler-Kurs für Ihre Mitarbeiter ist. Diese Mitarbeiter könnten gleichfalls wie diejenigen der Kranführer einen Ausweis erhalten. Diese Kenntnisse sollten ebenfalls zur Sicherung im Lagerhaus ihres Unternehmens angebracht werden.

Gemäss Ihrer Antworten, wäre

**Frühzeitige Pensionierung**

*Letzten 4. November wollten die verschiedenen Gewerkschaften den Unternehmer sowie dem Volk ihre Kraft zeigen, indem sie einen nationalen Streiktag organisierten.*

*Die Medien hatten das Echo dieser Manifestation sehr viel hervorgehoben, indem sie einen speziellen Charakter gegeben haben; vielmals aber auf unvollständiger Weise.*

*Die Unternehmer haben niemals auf ihre Verpflichtungen verzichtet. Sie haben nur die Gewerkschaften informiert, indem sie die Rente von 97% des letzten Bruttolohnes auf mittlerer Frist nicht einhalten werden können. Die Gewerkschaften wollten aber von den Unternehmer nichts wissen und organisierten deshalb diesen Streiktag, um dann schliesslich 2 Tage später den Vorschlag der Unternehmer zu akzeptieren. Die Medien sahen diese Angelegenheit auf fälschlicher Weise, denn sie riefen hervor, dass dieser Vorschlag dank des Streiktages angenommen werden konnte. Obwohl wir aber nicht dieser Meinung sind, sind wir trotzdem froh, dass es ein gutes Ende für das Personal der Bauunternehmen gegeben hat, denn sie verdienen es. Der Frieden eingetroffen, können wir uns auf die nächsten Schwierigkeiten der kommenden Monate gefasst machen, indem wir für alle unsere Mitarbeiter Arbeit finden. ■*

**Jean-Daniel Wicht**



ein Interesse, um ungefähr 30 Mitarbeiter für diesen Kurs anzumelden.

Anfangs nächstes Jahr werden wir mit den diesbezüglichen Personen Kontakt aufnehmen, damit die Organisation, Dauer sowie die Kosten dieser Ausbildung festgelegt werden können. Weitere Informationen sowie ein genauer Vorschlag wird Ihnen später zugestellt werden. ■

JDW

### Site Internet

Le site de la FFE est enfin traduit intégralement en allemand. Nous vous invitons à le parcourir et à découvrir les informations présentées. Vous pouvez à tout moment passer, à l'intérieur de chaque page, de l'allemand au français et vice-versa. Bien que certains sites intéressants n'existent pas en allemand, nous avons maintenu les liens tout en mentionnant qu'ils n'existent qu'en français.

Nous attendons bien entendu vos remarques pour l'amélioration de notre site qui doit surtout être le vôtre. Vous connaissez des adresses intéressantes, alors ne manquez pas de nous le faire savoir. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne visite. ■

JDW

### Web-Site

Endlich ist der ganze Web-Site des FBV in deutscher Sprache übersetzt. Wir schlagen Ihnen vor, diesen genau durchzusehen und die verschiedenen Informationen zu entdecken. Sie können jederzeit sei es in Deutsch oder Französisch weitermachen, indem sie innerhalb der Seiten auf die gewünschte Sprache klicken. Obwohl einige interessante Web-Sites nicht in deutscher Sprache existieren, haben wir die französischen angegeben.

Gerne erwarten wir Ihre Bemerkungen, um diesen immer besser abändern zu können. Dieser Web-Site ist nämlich Ihnen. Sie kennen verschiedene interessante Web-Sites, dann teilen sie diese bitte uns mit. Wir wünschen Ihnen schon jetzt einen schönen Besuch. ■

JDW

### Contrats de travail

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes a entraîné quelques modifications dans les rapports contractuels avec la main d'œuvre en provenance de l'Union européenne.

Pour vous faciliter la tâche dans le suivi de ces différentes procédures, la FFE met à votre disposition un nouveau service payant.

Sur la base d'un formulaire appelé "Demande pour personnel de l'UE", la FFE peut rendre les services suivants à l'entreprise:

- **préparer le formulaire nécessaire**
- **rédiger le contrat de travail**
- **établir l'avenant éventuel au contrat de travail**
- **transmettre les formulaires à remplir par le collaborateur ou par l'entreprise**

Dès qu'ils sont établis, ces documents vous sont transmis par courrier A. Après contrôle et signature, il vous suffit de les transmettre à l'adresse indiquée. Le prix du service s'élève à 30 francs par contrat. ■

RS

### Service rapide

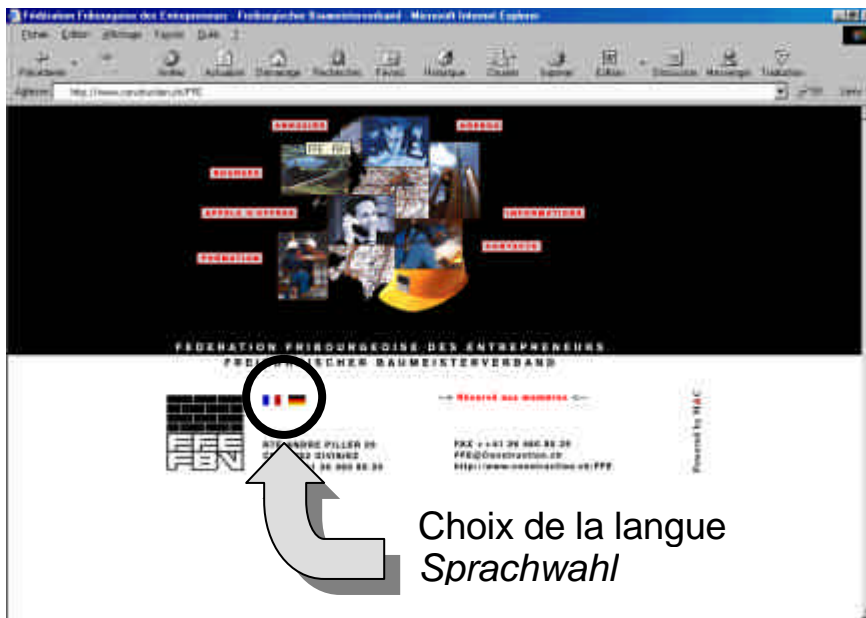
Vous pouvez directement, à partir de notre site Internet, à l'adresse [www.construction.ch/FFE](http://www.construction.ch/FFE) sous la rubrique "information - personnel" télécharger le **formulaire de demande pour le personnel de l'UE** et nous le renvoyer directement par Email.

### Convention nationale

Une nouvelle convention, appelée CN 2005, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2003 et expirera en 2005. A une exception près, elle comportera les mêmes dispositions que la CN 2000. Cette exception concerne la classification des grutiers (voir encart séparé). La vue d'ensemble de la convention sera améliorée par l'intégration des conventions complémentaires passées au cours de ces dernières années. A noter que la CN 2000 et ses dispositions étendues sont toujours en vigueur et le resteront jusqu'au 31 mars 2003. ■

RS

[www.construction.ch/FFE](http://www.construction.ch/FFE)



Choix de la langue  
Sprachwahl

## Retraite anticipée (FAR)

Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, la retraite anticipée entrera en vigueur à condition que le Conseil fédéral décide de l'extension de son champ d'application.

A partir de cette date les employeurs et les employés de notre canton, soumis à la CN du secteur principal de la construction ainsi qu'à celle des contremaîtres, seront obligés de cotiser, exception faite des firmes du secteur de l'extraction des graviers. Les patrons payeront 4.66% et les employés 1%. Sera mis en plus à la charge des entreprises un montant forfaitaire de 680 francs par collaborateur employé au 01.07.2003.

Les cotisations, dans leur globalité, seront versées à la Fondation paritaire FAR qui devrait être créée tout prochainement.

Dès l'entrée en force, les travailleurs âgés de 63 et 64 ans révolus pourront bénéficier de la FAR pour autant qu'ils remplissent les exigences d'octroi.

Pour profiter de la FAR les travailleurs devront remplir les conditions suivantes :

- Cesser leur activité lucrative
- Avoir cotisé au Parifonds
- Avoir travaillé au cours des vingt ans précédents l'âge de la retraite au moins 15 ans dans une entreprise soumise à la FAR dont les sept dernières années

Le travailleur pourra encore exercer une activité auxiliaire

aux conditions suivantes. Dans une entreprise soumise à la FAR, l'emploi ne devra pas être supérieur à 20%. Le revenu d'une occupation en dehors du secteur soumis à la FAR sera limité à 6000 francs.

Les prestations pour nos collaborateurs sont très généreuses comme le démontre le tableau ci-dessous.

Des informations plus détaillées feront l'objet d'une fiche info dès que nous auront les réponses à certaines de nos interrogations.

■  
RS

## Frühzeitige Pensionierung

**A**m 1. Juli 2003 wird die Frühzeitige Pensionierung in Kraft treten, falls der Bundesrat nicht die Ausdehnung seiner Anwendung verlangt hat.

Seit diesem Zeitpunkt werden dann alle Mitarbeiter unseres Kantons, welche an die LMV des Bauhauptgewerbes sowie diejenige der Poliere, sich gezwungen sehen, Beiträge einzuzahlen. Einzige Ausnahme sind die des Sektors der Kieswerke. Die Arbeitgeber werden 4.66% und die Arbeitnehmer 1% bezahlen. Zusätzlich werden den Unternehmen ein Betrag von Fr. 680.00 pro Mitarbeiter auf den 01.07.2003 verrechnet.

Die Beiträge werden der paritätischen Stiftung FAR, welche nächstens gegründet

**Debrunner**  
klöckner & co multi metal distribution

**Sécurité au travail:**  
une prévention qui est payante !



**uvex constructor** est la nouvelle chaussure de sécurité pour les chantiers. Elle allie une protection optimale au travail et un confort remarquable.

Plusieurs modèles sont disponibles.

Debrunner SA Fribourg  
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez  
Tél. 026 460 23 88, Fax 026 460 22 51  
Email [Infofr@d-a.ch](mailto:Infofr@d-a.ch)  
Internet [www.d-a.ch](http://www.d-a.ch)



## Favorisez nos annonceurs

wird, ausbezahlt.

Die Mitarbeiter, welche das Alter von 63 und 64 überschritten haben, können dann von der FAR profitieren, insofern sie die Ansprüche erfüllen.

Um von der FAR profitieren zu können, müssen die Arbeiter folgende Konditionen erfüllen:

- lukrative Aktivität beenden
- dem Parifonds Beiträge einbezahlt haben
- während den letzten 20 Jahren vor der Pensionierung gearbeitet haben, mindestens 15 Jahre in einer Firma, welche der FAR angeschlossen ist, und hauptsächlich die letzten 7 Jahre.

Der Arbeiter kann dann noch eine Teilzeit-Aktivität zu verschiedenen Konditionen ausüben. In einem Unternehmen, welches der FAR angeschlossen ist, nicht mehr als 20%. Der Lohn, in einer nicht an dieser Stiftung angeschlossenen Firma, ist auf Fr. 6'000.00 limitiert.

Die Leistungen für unsere Mitarbeiter sind sehr großzügig, siehe untenstehende Tabelle.

Mehr Informationen geben wir Ihnen, sobald wir die Antwort über noch einige offene Fragen erhalten haben.

■  
RS

### Prestation de la FAR (exemple)

Dernier salaire brut Fr. 5'000 x 13	65'000	
Cotisations AVS/AI/APG/AC/ANP/SUVA (11.5 %)	7'475	
Cotisations LPP (environ Fr. 370 x 12)	4'440	
<b>Total du dernier salaire brut</b>	<b>53'085</b>	<b>100%</b>
Rente = 70 % du dernier salaire brut	45'500	
Montant forfaitaire annuel	6'000	
<b>Total du dernier salaire net *</b>	<b>51'500</b>	<b>97%</b>

\* Les cotisations AVS/AI/AC et la LPP sont prises en charge par la FAR

## Parifonds cours grutiers

Nous avons appris par notre représentant au Parifonds suisse, M. Joseph Buchmann, que le financement des cours de grutiers est garanti jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2003 par le biais du fond d'application.

Des négociations sur le financement ultérieur de ces cours devront encore avoir lieu entre les représentants des organisations patronales et syndicales.

A l'avenir, les grutiers au bénéfice d'un permis devront être intégrés dans la classe de salaire A, s'ils passent plus de 20 % de leur temps à la conduite d'une grue.

Dans le cas où le titulaire d'un permis ne conduirait qu'occasionnellement une grue, il sera incorporé dans la classe de salaire B. ■

RS

## Kranführer

Wir haben von unserem Vertreter des Parifonds Schweiz, Herrn Joseph Buchmann, erfahren, dass die Kurstaxen bis zum 1. April 2003 vom Anwendungsfonds garantiert sind.

Verhandlungen über die zukünftige Finanzierung müssen noch mit den verschiedenen Patronaten sowie Gewerkschaften durchgeführt werden.

In Zukunft müssen die Kranführer mit einem Ausweis in die Lohnklasse A integriert werden. In diesem Fall müssen sie dann mehr als 20% ihrer Zeit als Kranführer besetzen.

Falls ein Kranführer mit einem Ausweis nur ausnahmsweise diese Arbeit ausführt, muss er in die Lohnklasse B eingestuft werden. ■

RS

## Augmentation de salaires

Nous vous donnons les informations connues à ce jour concernant les variations de salaires ou adaptations pour l'année 2003.

## Personnel soumis CN 2000

Pour cette catégorie d'ouvriers, il s'agira d'augmenter les salaires au 01.01.2003 de 65 francs par mois ou 0.40 francs par heures pour toutes les classes de salaires.

Les salaires de bases seront adaptés de la même manière.

## Contremaître

A l'heure où ces lignes sont écrites nous ne connaissons pas le montant de l'augmentation. Une proposition émanant du Comité Central de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) sera faite tout prochainement aux associations de cadres.

## Chef de chantier

La SSE a décidé de ne faire aucune recommandation pour l'adaptation des salaires de cette catégorie de collaborateurs.

## Personnel commercial

Pas de recommandation non plus pour l'adaptation des salaires de ces employés. ■

RS

## Lohnerhöhung 2002/2003

Hiermit geben wir Ihnen die Information über Lohnvariationen sowie -anpassungen für das Jahr 2003.

## Personal, welches dem LMV 2000 angeschlossen ist

Für diese Kategorie von Arbeiter müssen die Lohnerhöhungen ab 01.01.2003 von Fr. 65.00 pro Monat oder Fr. 0.40 pro Stunden, und dies für alle Lohnklassen betragen.

Die Basislöhne sind in der gleichen Art anzupassen.

## Poliere

Zur Zeit wo dieser Artikel geschrieben wird, kennen wir die Lohnerhöhung nicht. Ein Vorschlag des Zentralverbandes des Schweizerischen Baumeisterverbandes (SBV) wird nächstens den verschiedenen Kadervereinen zugestellt werden.

## Bauführer

Der SBV hat für diese Kategorie von Mitarbeiter keine Empfehlungen zur Lohnanpassung gemacht.

## Administrationspersonal

Auch keine Empfehlung der Lohnanpassungen für diese Kategorie von Mitarbeiter. ■

RS

## Travail au noir

### Rencontre des commissions romandes de lutte contre le travail au noir

La Commission tripartite de surveillance du travail au noir du canton de Fribourg a organisé la réunion le 10 octobre 2002 à l'Hôtel Schiff à Morat. 21 personnes étaient présentes. Il ressort de l'ordre du jour quatre thèmes principaux.

### Méthode de travail, planification des contrôles de chantiers, fondements juridiques des compétences des inspecteurs, résultats

L'objectif de ce point était de permettre à chaque canton de présenter son fonctionnement. Nous avons constaté que les organisations de lutte contre le travail au noir diffèrent passablement d'un canton à l'autre, même si l'objectif est le

## Fabrique produits en béton et simili

A. Helfer S.A.

Tél. 026/460 72 72 – Fax 026/466 68 67  
Route de la Verna 3 – 1762 Givisiez

## Sacs de ciment de 25 kg

Pour la santé des travailleurs de la construction, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, recommande à ses membres de n'utiliser, sur les chantiers, que des sacs de ciment d'un poids de 25 kg. Engagez-vous dans cette voie! Sur le long terme, les ouvriers vous seront reconnaissants et vous ferez probablement des économies en évitant le gaspillage des sacs de 50 kg à moitié utilisés!

même. Force est de constater aussi que la volonté politique n'est pas la même dans les différentes régions. Une comparaison pour illustrer cela. Dans le Jura, il n'y a qu'un seul inspecteur institué sur la base d'une convention. En Valais, trois inspecteurs contrôlent tous les secteurs de l'économie avec comme base légale un décret. A remarquer aussi que le canton de Vaud, hormis la base légale, a un fonctionnement très proche de celui mis en place dans notre canton.

### Dénonciation des personnes sans-papiers

Ce point avait pour but de comparer l'attitude des différentes commissions à l'égard des sans-papiers. Si toutes étaient unanimes pour dire qu'il faut dénoncer sans hésiter ces personnes, ainsi que leurs employeurs, nous avons noté que les méthodes divergent énormément d'un canton à l'autre. Par exemple, dans le canton de Vaud, les inspecteurs montent des opérations avec la police pour boucler un chantier et ainsi arrêter tous les clandestins qui s'y trouvent. Dans notre canton, nos inspecteurs les auditionnent et les dénoncent au Juge d'Instruction.

### Bilan de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes

Monsieur O. Schmid, inspecteur dans le canton de Neuchâtel, a très bien illustré ce sujet en présentant les modifications législatives conséquentes pour l'entrée en vigueur de ces accords. Ce chapitre a permis aussi de conclure que pour l'instant il était encore difficile de tirer un bilan. Par contre, les

cantons sont unanimes pour dire que la législation est beaucoup trop lacunaire, actuellement en tout cas, pour intervenir auprès d'entreprises étrangères qui ne respecteraient pas les conditions locales, notamment les conventions collectives, lorsqu'elles travaillent en Suisse.

### Projet de loi du Conseil fédéral sur le travail au noir, point de la situation

Monsieur René Seawer, collaborateur auprès du SECO était invité pour nous informer de la situation de ce projet de loi. Malheureusement, une entrée en vigueur rapide de cette loi est très peu probable. Compte tenu du chemin qui lui reste à parcourir, nous ne pouvons guère envisager son entrée en force avant 2005 voir 2006. Après des débats et des échanges fructueux, un repas a été partagé suivi d'une visite d'Expo.02. Une troisième rencontre des commissions romandes sera organisée l'année prochaine par le canton de Vaud.

RS

Après 25 ans de bons et loyaux services, notre ancienne halle des maçons, derrière les Remparts, a vécu. En effet, nous avons déménagé au Chemin de la Prairie 4 à Fribourg, derrière la carrosserie de Beaumont.

Nos instructeurs ont été mis à rude épreuve, ils ont dû gérer la Foire de Fribourg et tout de suite après le déménagement de l'ensemble du matériel. Ils ont mis tout en œuvre afin que la qualité des premiers cours d'introduction ne souffre pas des transformations.

Les apprentis maçons et carreleurs de 3<sup>ème</sup> année ont inauguré ces nouveaux locaux dès la mi-novembre et terminent leur cours d'introduction le 20 décembre prochain.

Si tout n'est pas encore terminé et si quelques adaptations sont encore nécessaires, nous disposons d'un outil de travail moderne pour la formation professionnelle de nos apprentis. Deux salles de classes équipées d'un projecteur, une salle de conférence, trois bureaux pour les moniteurs, un équipement informatique neuf, sont le résultat de ce déménagement.

Vous aurez l'occasion de découvrir en détail cette nouvelle halle des maçons, lors de notre assemblée générale d'automne 2003, qui se déroulera le 11 décembre. Réservez déjà le rendez-vous!

JDW



Nouvelle halle des maçons

(photo JDW)

# Joyeuses fêtes de Noël

## Frohe Weihnachten

